

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 16 décembre 2020 à 18 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 9 décembre 2020, s'est réuni salle Laïta, Espace Benoîte Groult, Avenue du Coat-Kaër, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Danièle Brochu, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Gérard Jambou, Pascale Douineau, Pierrick Le Guirrinec, Nadine Constantino, Eric Alagon, Stéphanie Mingant, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Yves Schryve, Morgane Côme, Emilie Cerisay, Christophe Couic, Frédérique Dieter-Pustoc'h, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Ronan Gouerec, Isabelle Le Douaron, Arnaud Le Penneec, Pierre Guillon, Eric Saintilan, Sonia Ollivier, Michel Tobie, Anne Daniel, Alain Kerhervé.

Pouvoirs :

David Le Doussal a donné pouvoir à Gérard Jambou
Sylvana Macis a donné pouvoir à Patrick Tanguy
Sylvain Victorin-Savin a donné pouvoir à Anne Daniel

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Gérard JAMBOU

33. CONVENTION ENTRE LA VILLE DE QUIMPERLE ET L'ASSOCIATION CINE SPECTACLES - THEATRE LE STRAPON TIN

Exposé :

La Ville de Quimperlé collabore avec l'association Ciné Spectacles – Théâtre le Strapontin, sur la manifestation Taol Kurun et notamment l'accueil conjoint d'un spectacle programmé dans le cadre de la saison culturelle.

Le spectacle *Donvor* est accueilli en co-organisation entre la Ville de Quimperlé et le Strapontin à Pont Scorff le vendredi 15 janvier 2021 à l'Espace Benoîte Groult de Quimperlé.

Les partenaires s'engagent à être solidaires des dépenses et des recettes liés à l'accueil de ce spectacle.

Pour formaliser ce partenariat, une convention a été élaborée.

Dans le cadre de la politique culturelle de la Ville, cette convention fixe les engagements de chacun pour mener à bien des objectifs communs concourant à la mise en œuvre du programme de cette manifestation culturelle proposée par les deux partenaires.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec l'Association Ciné Spectacles – Le Strapontin pour la mise en œuvre de cette collaboration.

Avis favorable de la commission culture et patrimoine du 10/12/ 2020

Avis favorable de la Commission « finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 9 décembre 2020

P.J. : convention

Décision : Adopté à l'unanimité.

Le MAIRE
Michaël QUERNEZ



Envoyé en préfecture le 22/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le

ID : 029-212902332-20201216-33161220-DE

